



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 30/09/20

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du mardi 29 septembre 2020
Qe - 2020/9

Aujourd'hui 29 septembre 2020, à 14h30,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 17h50 à 18h26

Etaient Présents :

Madame Sylvie JUSTOME présente à partir de 15h43

Excusés :

Question écrite d'Evelyne Cervantes-Descubes concernant les populations sans-abris et le logement d'urgence

Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Conseillère municipale, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Question écrite d'Evelyne Cervantes-Descubes Concernant les populations sans-abris et le logement d'urgence

Le groupe Bordeaux En Lutttes est en colère contre la situation qui est faite depuis trop longtemps aux personnes sans-abris.

La politique d'expulsion de la Préfecture, l'absence des pouvoirs publics qui ne mettent plus les moyens - ni financiers, ni structurel, ni humain - pour faire face aux besoins urgents de logements, touchent durement de plus en plus de gens. En janvier 2019, Médecins du Monde et le monde associatif écrivaient une lettre ouverte dans laquelle ils dénonçaient le nombre sans cesse croissant de personnes vivant dans des conditions précaires - dans des lieux autogérés ou à la rue – en comparaison du nombre de bâtiments vacants qui pourraient servir d'hébergements d'urgence voire de logements pérennes.

Selon le dernier recensement de l'I.N.S.E.E de 2015, 22 000 bâtiments sont vides à Bordeaux - dont plus d'une centaine appartiennent à la Métropole – alors même qu'il est aujourd'hui impossible de savoir combien de personnes y sont sans abris. Le dernier chiffre trouvé sur internet nous est donné par le Samu Social et date de 2008 : Ils seraient 3500 à ne pas avoir de lieu où vivre dans notre ville.

Il est quasi-certain que 12 ans plus tard, ce chiffre a du exploser avec l'augmentation du chômage, les salaires insuffisants et plus généralement la paupérisation de l'ensemble de la population.

De plus, de nombreux migrant.e.s se sont aussi trouvés à Bordeaux sans logement et sans soutien. Cette situation concernait beaucoup de femmes et de mineurs non accompagnés.

A Bordeaux, la politique sociale de la Mairie précédente sur ce sujet a été plus qu'insuffisante et trop souvent répressive. Nous nous souvenons de l'arrêté municipal « anti-bivouaque » qui avait pour but de criminaliser le fait de dormir dehors.

Nous continuons de nous insurger contre les dispositifs anti-sdf installés un peu partout dans la ville, contre une architecture sciemment conçue pour que ces invisibles disparaissent tout à fait.

L'absence de bancs, de bains-douches publics, de bagageries, de points d'information, d'accueils de jour, d'accueils de nuit, le manque de fontaines, le manque d'éducateurs de rue, de psychologues de rue prouvent que cette population n'a tout simplement pas été prise en compte.

Aujourd'hui, nous attendons de la nouvelle municipalité une politique radicalement opposée, une politique offensive. Nous pensons que mettre à l'abri toutes les personnes dans le besoin doit être le fondement de toute société, une

exigence à satisfaire immédiatement et qu'il ne faut pas à cet endroit manquer de courage.

Le Maire peut et doit user de son pouvoir de réquisition qui trouve sa raison d'être dans l'exposé des faits que nous avons évoqués ici et dans une autre de nos questions écrites concernant les maraudes.

Alors que l'urgence est depuis trop longtemps le quotidien de trop nombreux bordelais, quand Monsieur le Maire compte-t-il tenir son engagement de campagne et réquisitionner les bâtiments vacants ?

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 29 septembre 2020

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES